



## Société A Responsabilité Limitée

### Pièces pour la personne morale

- 2 exemplaires des statuts enregistrés (Service de l'enregistrement, Centre des Impôts d'Alençon),
- 1 exemplaire du Journal d'Annonces Légales de constitution ou une attestation de parution
- 2 actes de nomination du Gérant (s'il n'est pas nommé statutairement),
- 1 attestation de dépôt et blocage du capital social. (délivrée par la banque)

### Pièces pour le siège de l'entreprise et/ou le lieu d'exploitation

- 1 titre de jouissance **privatif** des locaux, qui peut être **l'un** de ces documents :
  - ou une mise à disposition établie par le propriétaire des murs,
  - ou un exemplaire du contrat de domiciliation,
  - ou un titre de propriété,
  - ou un bail commercial,
  - ou une copie de l'acte de cession assorti de la publicité parue au J.A.L.,
  - ou une copie du contrat de location gérance assorti de la publicité parue au J.A.L.,
  - ou une copie de l'acte d'apport assorti de la publicité parue au J.A.L.,
  - ou l'attestation de domiciliation établie en application de l'article L123-11 du Code de Commerce.
- en cas d'activité réglementée, l'autorisation, le diplôme, la licence (assortie de la déclaration de profession délivrée par la Direction Générale des Douanes) ou le titre nécessaire à l'exercice de l'activité.

### Pièces pour le gérant

- 1 copie de la carte nationale d'identité ou du passeport **en cours de validité**, et si nationalité étrangère hors Espace Economique Européen : une copie de la carte de résident ou une copie de la déclaration faite au Préfet,
- 1 déclaration sur l'honneur de non-condamnation,
- 1 déclaration de filiation,
- 1 attestation de suivi du stage de la C.C.I.A.

◇

### Frais

Si **création de fonds** : 83.96 €. établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce **ou si reprise de fonds** : 232.46 €. établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce